TRANQUILLITÉ VACANCES

VOUS PARTEZ EN VACANCES

...

Vous pouvez signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.
Renseignements et formulaires de demande sur place ou sur Internet :

Si vous habitez **hors de Paris et de la petite couronne**, rendez-vous sur www.interieur.gouv.fr

Pour les habitants des communes dépendant de la gendarmerie de la Ferté sous Jouarre, envoyer le document ci-joint à :

bta.la-ferte-sous-jouarre@gendarmerie.interieur.gouv.fr

En savoir plus https://www.st-jean-les-deux-jumeaux.fr/wp-content/uploads/2021/08/Formulaire_OTV_2016.pdf

MAIRIE DE ST JEAN LES DEUX JUMEAUX

46 rue Raymond Poincaré
77660 Saint Jean Les Deux Jumeaux

01.64.35.90.12

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie de St Jean les Deux Jumeaux